Suivi des délais d'instruction des permis CITES

Indicateur du SRMP issu des engagements de service vis à vis des préfets

	2012			
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Nombre de permis CITES délivrés cumulé depuis le 1er janvier et ne nécessitant pas de consultation d'autres services de l'État	27	73	102	179
Temps cumulés de traitement des permis CITES délivrés cumulés depuis le 1er janvier et ne nécessitant pas de consultation d'autres services de l'État (en jours)	94	121	135	177
Cible	**<15 jours**	**<15 jours**	**<15 jours**	**<15 jours**
Délai de traitement moyen en jours par permis	5,0	3,8	3,0	3,0

Commentaires SRMP :	**Commentaires CODIR :**
Plusieurs dossiers peuvent être traités de manière conjointe (plusieurs dossiers pour un même demandeur). Le temps cumulé de traitement ne comptera dans ce cas là que le délai pour traiter le groupe de dossiers. Ceci explique que le délai de traitement n'est pas la simple division du temps cumulés par le nombre de dossiers.	